

L'ÉMISSION TEMPS D'AFFAIRES PRODUITE EN ROUMANIE

Des représentants du Nouveau-Brunswick étaient en Roumanie le 10 juin dernier afin d'entreprendre la première étape d'un projet de création, pour la télévision roumaine, d'une magazine télévisé à caractère économique.

Le projet initié par le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et la société TelVision Ltée de Moncton, est financé grâce à une contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires intergouvernementales et autochtones du Nouveau-Brunswick.

Le projet consiste à produire une émission pilote d'une demi-heure sur l'entrepreneuriat, semblable au magazine Temps d'affaires, une série d'émissions qui a connu beaucoup de succès au cours des dernières années chez les francophones de l'Atlantique et d'ailleurs au pays. Cette émission pilote pourrait mener à la production éventuelle d'une série de 13 émissions pour la télévision roumaine et canadienne.

L'objectif de ce projet est de développer et stimuler l'entrepreneuriat afin de contribuer à la création d'une culture entrepreneuriale en Roumanie, dans le contexte de transition vers l'économie de marché, et de favoriser la création de partenariat entre les secteurs privés de la Roumanie et du Nouveau-Brunswick.

«L'ACDI est fier de contribuer à un tel projet qui aide le Canada à exercer son rôle au niveau de la coopération internationale», a souligné le député fédéral de Moncton, George Rideout, au nom du ministre fédéral de la Coopération internationale et responsable de la Francophonie, Pierre Pettigrew. «Le contexte actuel de transition vers l'économie de marché en Roumanie exige des moyens de stimuler et faciliter les énormes changements sociaux, politiques et économiques que cette révolution nécessite et entraîne sur son sillage.»

«En plus de mettre à profit les domaines de compétences du Nouveau-Brunswick en matière des communications et du milieu des affaires, ce projet pilote permettra de développer des liens et des échanges entre des gens d'affaires du Nouveau-Brunswick et ceux de la Roumanie», a indiqué le ministre d'État aux Affaires intergouvernementales et autochtones, Bernard Richard, qui entrevoit la possibilité d'étendre éventuellement la production d'une telle émission à l'ensemble des pays de la Francophonie.

«La Francophonie internationale, où se côtoient des pays comme le Canada et la Roumanie, est un excellent forum qui permet de plus en plus à des entreprises d'étendre leur marché et de développer leurs produits», a fait remarquer la présidente du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, Anne Bertrand.

«Nous osons espérer que ce projet pilote sera le tremplin pour la production éventuelle de séries semblables à Temps d'affaires, que ce soit en Roumanie ou ailleurs dans les pays de la Francophonie internationale», a pour sa part ajouté Jean-Claude Bellefeuille de TelVision Ltée.

«Que ce soit en matière de gestion, d'identification de marché, de production, de ressources humaines, de formation ou de financement, le milieu des affaires de tous les pays est confronté aux mêmes défis et aux mêmes contraintes. Il est donc possible pour le Nouveau-Brunswick de jouer un rôle au niveau du développement entrepreneurial international».

Le projet de production de l'émission pilote doit s'étendre sur les cinq prochains mois.

Cette première étape en Roumanie consiste à entreprendre la recherche et la préparation logistique. Les étapes suivantes comprendront le tournage en Roumanie et au Canada, le montage de l'émission et sa diffusion, prévue pour l'automne, à la télévision roumaine et canadienne.

François Rioux, sous ministre adjoint, ministère des Affaires intergouvernementales et autochtones, (506) 453-2976;

Joanne Losier, directrice adjointe du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, (506) 857-3143;

Jean-Claude Bellefeuille, directeur général de TelVision Ltée, (506) 857-1090;

Chris Neal, responsable des relations avec les médias, ACDI, (819) 953-9505. Fredericton (Nouveau-Brunswick)